

Des agents des finances publiques du Calaisis en grève pour défendre leur mission

Le centre des impôts de Calais, rue Descartes, est fermé ce lundi, tout comme les trésoreries d'Ardres et d'Audruicq. Des agents des finances publiques sont en grève pour protester contre la suppression programmée de trésoreries de proximité, et le transfert de compétences au secteur privé.

Par Nicolas Le Jean | Publié le 16/09/2019



Les agents des finances publiques s'insurgent contre la suppression programmée de trésoreries, et contre la fin annoncée des opérations d'encaissement aux guichets.

Un **centre des impôts fermé** ce lundi et, en matinée, **une quinzaine d'agents grévistes** devant, invitant les usagers à signer une pétition. Telle est la situation, rue Descartes à Calais. Les trésoreries municipales de Calais, d'Ardres et d'Audruicq sont aussi fermées. Motif du **courroux des agents des finances publiques**, s'inscrivant dans une grogne à l'échelle nationale ce lundi : le [projet de réorganisation générale des services d'impôt](#) voulu par le ministre de l'Action et des comptes publics, Gérard Darmanin. « *La raison sous-jacente, c'est de faire des économies, en supprimant des postes de fonctionnaires. Dans le Calaisis, cela se traduira par la fermeture, en janvier 2021, des trésoreries d'Ardres, de Guînes et d'Audruicq. Et dès janvier 2020, les habitants de ces communes devront venir à Calais pour effectuer leurs démarches* », fulmine Stéphane Thiriât, porte-parole de l'intersyndicale finances publiques du Calaisis.

Selon le syndicaliste, **l'accueil de l'utilisateur en pâtit** : « *Si sa demande nécessite un contact physique, cela ne pourra se faire que sur rendez-vous. Par ailleurs, le ministre avance que la fermeture des trésoreries sera compensée par 30 % d'accueil supplémentaire dans des «points de contact» mais ce sera un service très léger, rendu par des personnels de technicité moindre que ceux des finances publiques.* »

Bientôt chez les buralistes

Autre grief des grévistes : **la fin programmée, au 1er juillet 2020, des opérations d'encaissement** (règlement de taxe d'habitation, par exemple) dans les centres des impôts. « *Ces opérations se feront désormais chez les buralistes. Il s'agit d'un transfert de mission au secteur privé inadmissible* », s'étrangle Stéphane Thiriât. « *Quid de la confidentialité pour les usagers ?* », abonde Anne-Laure Waguët, du syndicat CFTC.

Les agents des finances publiques, déjà mobilisés au printemps, se disent **déterminés à poursuivre leur action à l'avenir**, ne serait-ce que par des opérations de tractage ponctuelles. « *Notre syndicat appelle à la grève tout le mois* », précise de son côté Pascal Peireira, de Solidaires finances publiques de Calais.